

OFFICE DE L'ASSURANCE-INVALIDITÉ  
POUR LE CANTON DE VAUD

# RAPPORT ANNUEL 2016



# PARTENARIAT




Mme Romaine Jaccard,  
responsable RH au  
Département des finances  
et relations extérieures de  
l'Etat de Vaud, peut prévenir  
les situations d'invalidité au  
sein de ses équipes, grâce  
à un partenariat privilégié  
avec l'OAI Vaud.

Office de l'assurance-invalidité  
pour le canton de Vaud  
Avenue du Général-Guisan 8  
1800 Vevey  
T. 021 925 24 24  
F. 021 925 24 25  
info@aivd.ch  
[www.aivd.ch](http://www.aivd.ch)

# SOMMAIRE

Editorial	05
2016 en bref	07
Valorisation des entreprises	08
Réadaptation professionnelle	11
Placement	13
Rentes	17
Diverses prestations	19
Médecine d'assurance	20
Organigramme	22
RH – Conseil	23

# FORMATION



M. Nino Ardilio, à la tête de Panino Dessert, boulangerie artisanale qui dispose de 3 enseignes dans la région Est lémanique, a formé puis réinséré plusieurs personnes dans son entreprise avec le concours de l'OAI Vaud.



*«Une réinsertion professionnelle porte toujours la signature d'un employeur»*

J'ai souvent prononcé cette phrase lors de conférences présentant la réadaptation professionnelle. En effet, les mesures mises en place par l'assurance-invalidité n'ont de sens que si elles permettent concrètement à une personne atteinte dans sa santé de trouver ou de retrouver un emploi adapté et rémunéré.

C'est pourquoi, nous consacrons le thème de ce rapport annuel 2016 aux entreprises qui collaborent avec notre Office pour favoriser cette accession à l'emploi ou le retour à l'emploi.

Les entreprises n'ont aucune obligation légale d'engager des personnes atteintes dans leur santé; tout est donc affaire de motivation, d'esprit de solidarité et de prise de conscience de la responsabilité sociale des entreprises dans ce domaine.

Je voudrais ici leur adresser notre vive gratitude pour ce partenariat riche de valeurs humaines et de compétences professionnelles.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre rapport, vous invitant à découvrir quelles ont été les principales actions et activités de l'Office AI pour le canton de Vaud durant l'année 2016. Nous nous tenons à




vos dispositions si vous souhaitez de plus amples renseignements. Nous organisons des présentations pour les entreprises (vous en avez un aperçu aux pages 8 & 9). Nous nous déplaçons aussi auprès des services de l'Etat, des communes ou des associations, afin de présenter notre travail.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Office AI Vaud pour l'excellent travail effectué au cours de l'année 2016, ainsi qu'à nos partenaires directs que sont l'Office fédéral des assurances sociales, le Conseil de l'Office AI, la Conférence des offices AI, le corps médical, les services de l'Etat, les caisses de compensation, les institutions et associations, ainsi que les centres de formation.

*Jean-Philippe Ruegger*  
Directeur

# ÉTHIQUE

A photograph of three people standing in a train carriage. On the left is a woman with blonde hair, in the center is a man with glasses, and on the right is a woman with dark hair. They are all dressed in professional attire. The carriage has blue seats and a sign that says 'MOB' in the background.

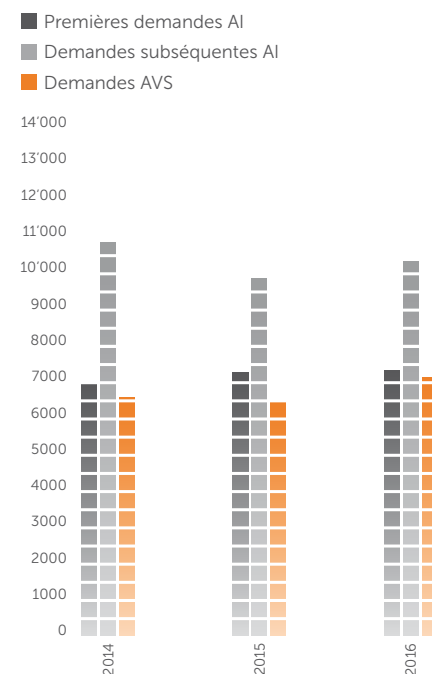
Mme Rachel Schneck, Mme Teresa Siegler et M. Jean-Daniel Moreillon, du service RH de la Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland Bernois (MOB), disposent d'un référent à l'OAI Vaud pour toutes les questions nécessitant une intervention sous l'angle de la réinsertion.

# 2016 EN BREF

## CHIFFRES CLÉS

	2014	2015	2016
Toutes mesures professionnelles octroyées	13'282	14'212	13'386
Bénéficiaires de mesures professionnelles	7'271	7'677	7'316
Mesures d'intervention précoce	5'427	5'906	4'931
Mesures de réinsertion	963	992	1'081
Maintiens en emploi et placements effectifs dans de nouvelles entreprises	1'803	1'951	1'800
Bénéficiaires de rentes (au 01.01)	20'390	20'218	20'177
Prononcés d'octroi de rente	1'924	1'973	2'069

	2014	2015	2016
Premières demandes AI	6'966	7'228	7'382
Demandes subséquentes AI	10'883	9'817	10'339
dont: Demandes de révisions de rentes	2'581	1'452	1'362
Demandes AVS (impotence et moyens auxiliaires)	6'538	6'440	7'147
<b>TOTAL</b>	<b>24'387</b>	<b>23'485</b>	<b>24'868</b>





Informé le public quant aux prestations de l'assurance-invalidité est une injonction légale (art 57 LAI let. h). Conscient de cette mission, l'Office AI pour le canton de Vaud s'est doté depuis 2006 d'un service de communication et relations publiques. Au nombre de ses activités figurent les relations avec les entreprises et la définition d'une stratégie permettant de mettre en évidence le partenariat avec les acteurs économiques. A l'instar d'une organisation privée, l'assurance-invalidité se doit de réfléchir en termes d'information à la clientèle, de promotion, de fidélisation et, pourquoi pas, de marketing!

S'agissant d'une assurance sociale publique, les méthodes utilisées pour valoriser le partenariat doivent obéir à deux exigences: qualité et mesure. On ne met pas en avant les prestations d'un organisme d'Etat basé sur la solidarité entre employeurs et employés de la même façon qu'un produit de consommation courante. Ainsi, la qualité du partenariat doit apparaître sous un angle éthique. De même, les actions doivent cor-

respondre à une juste utilisation des deniers publics, ce qui exclut par exemple toute association avec des événements liés au monde du luxe. C'est en tenant compte de ces deux dimensions que nous avons conçu et participé aux opérations de valorisation suivantes:

#### **Petits déjeuners entreprises**

Depuis 4 ans, nous organisons 4 petits déjeuners entreprises par année, dans 4 régions différentes du canton de Vaud. Ces manifestations sont bâties sur un principe très simple: un employeur reconnu pour son engagement en matière de réinsertion professionnelle présente son partenariat avec l'Office AI pour le canton de Vaud, lequel met en avant ses prestations et services aux entreprises. Dans les faits, nous valorisons une entreprise pour convaincre les autres de faire de même!

#### **Conférence-débat annuelle**

Il s'agit d'une opération de fidélisation: les entreprises invitées le sont sur la base de données internes qui recensent toutes

les mesures AI mises en place durant les 3 dernières années en entreprises, du stage d'orientation de 4 semaines à l'engagement définitif en passant par la formation duale. Nos invités sont nos partenaires et nous les convions à une conférence de qualité, avec un orateur reconnu pour ses qualités éthiques et entrepreneuriales, comme ce fut le cas en 2016 avec M. Daniel Rossellat.



#### **Prix de l'intégration professionnelle**

Ce prix existe depuis 2007 et est organisé par l'Association des entreprises d'intégration professionnelle (AEIP) et divers partenaires institutionnels dont l'Office AI pour le canton de Vaud et le canton de Vaud lui-même. Il vise à remettre entre 2 et 3 prix à des entreprises qui se sont particulièrement investies en faveur de l'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap. La remise du prix est coordonnée



# VALORISATION DES ENTREPRISES

avec une manifestation économique importante et sert dès lors d'exemple à d'autres acteurs économiques.

## Label

Nous remettons, sous forme d'un autocollant, notre propre label annuel «Entreprise partenaire-réadaptation» depuis 2008 aux entreprises ayant collaboré à une mesure AI ou engagé une personne par nos services lors de l'année précédente.



Par cette opération permettant à l'entreprise d'afficher sa solidarité avec

les bénéficiaires de l'AI, nos collaborateurs avaient pour coutume de transmettre de main à main l'autocollant attestant de l'attribution du label, lors d'une visite en entreprise. Toutefois, en raison du grand nombre d'entreprises concernées et de l'impossibilité matérielle de toutes les visiter, nous avons prévu une remise systématique du label pour 2017. Une version digitale est actuellement à l'étude.

## Salons professionnels

En association avec 3 offices AI cantonaux (Fribourg, Genève et Neuchâtel), nous animons depuis plusieurs années des stands dans le cadre de foires commerciales ciblant



les employeurs.

En 2016, nous étions présents au salon EPHJ (sous-traitants de l'horlogerie, des micro-technologies et des technologies médicales) et au salon RH, tous deux situés à Genève. Nous mettons en évidence, dans ces deux cadres professionnels bien distincts, le partenariat que nous avons ou pouvons avoir avec les entreprises et le rôle éthique qu'elles peuvent jouer.

## Marketing digital, réseaux sociaux, de nouvelles stratégies de communication

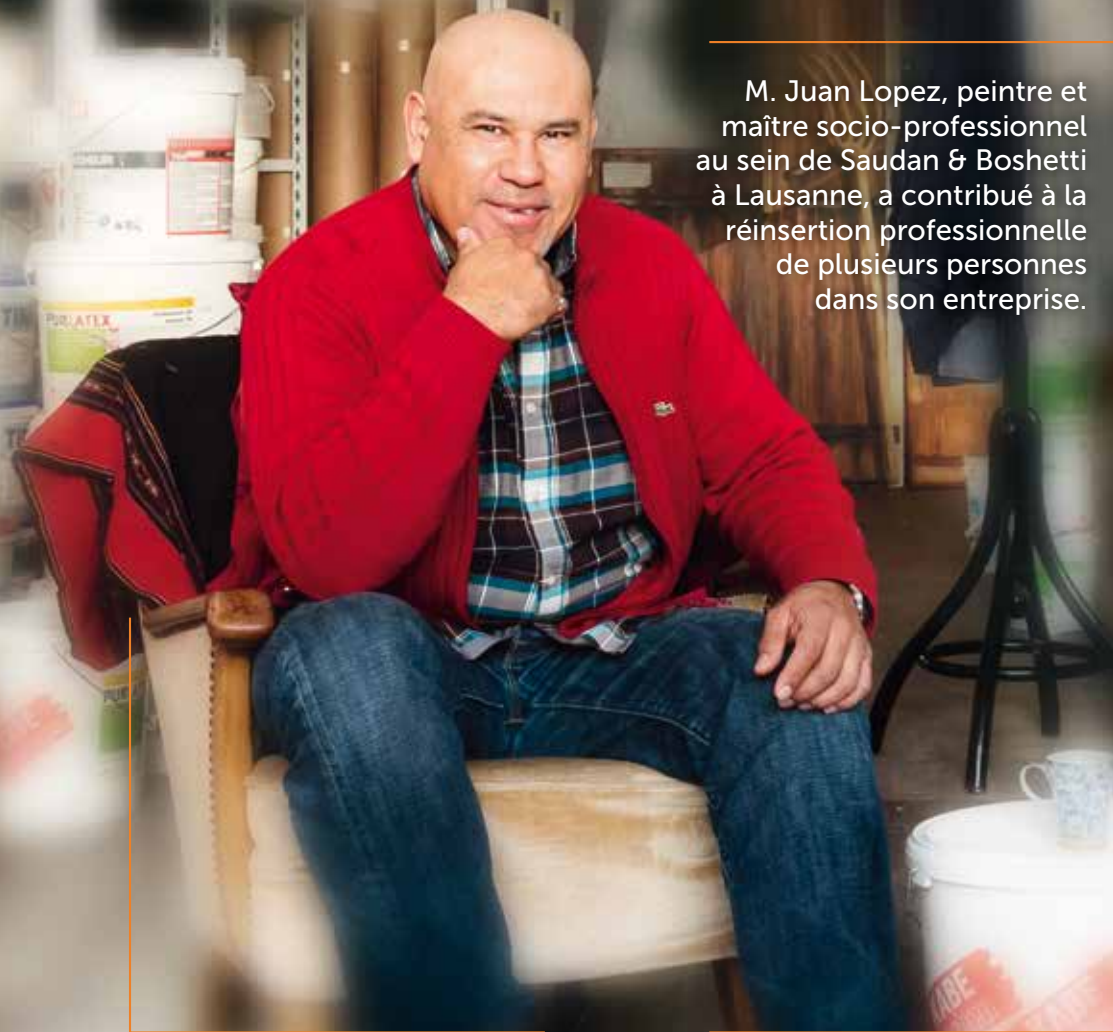
En 2016, nous avons déjà fait un pas vers l'avenir numérique en mandatant le magazine économique Bilan pour réaliser une vidéo démontrant le partenariat entre l'Office AI pour le canton de Vaud et une

agence immobilière dans le cadre d'un projet ayant abouti à l'engagement de l'un de nos bénéficiaires. Nous avons lancé cette vidéo dans le cadre d'un événement entreprises, et depuis, elle est visible sur notre site internet. Outre le produit qui, de par son contenu, a valeur d'exemple, nous sommes là face à de nouvelles formes de diffusion de l'information qui nous permettront, à terme, de mettre en place un concept de communication adapté aux us et coutumes des usagers d'aujourd'hui, en utilisant les ressources d'internet et des réseaux sociaux. Une telle stratégie, manifeste d'une évolution globale des modes de communication, ne saura se faire qu'en respectant nos exigences en matière d'éthique et de qualité.



# RÉINSERTION

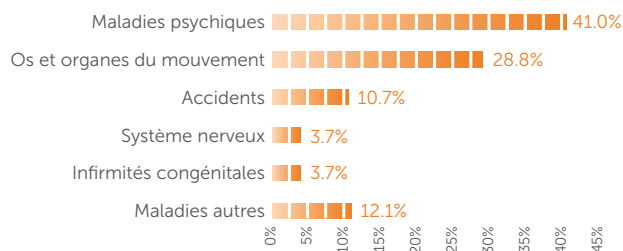
M. Juan Lopez, peintre et maître socio-professionnel au sein de Saudan & Boshetti à Lausanne, a contribué à la réinsertion professionnelle de plusieurs personnes dans son entreprise.



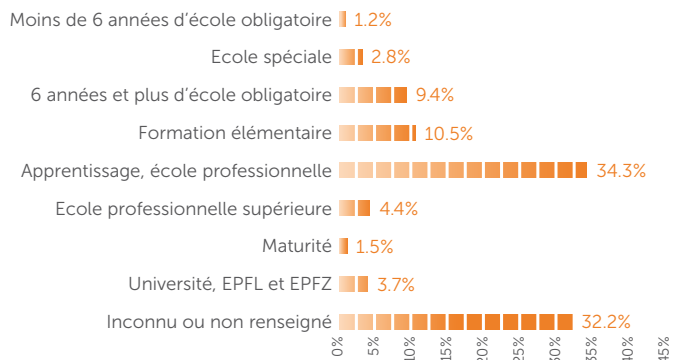
	2012	2013	2014	2015	2016
Bénéficiaires de mesures professionnelles	6'449	6'817	7'271	7'677	7'316
Mesures professionnelles octroyées	11'575	12'127	13'282	14'212	13'386
dont: Mesures d'intervention précoce	1'759	4'914	5'427	5'906	4'931
Mesures de réinsertion (sans MNR)	508	698	826	822	949
Mesures d'ordre professionnel (sans MNR)	8'914	6'105	6'543	7'001	7'034
Mesures de nouvelle réadaptation (MNR)	394	410	486	483	472

# RÉADAPTA- TION PROFESSION- NELLE


## PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ



## NIVEAUX PRÉALABLES DE FORMATION



# RECONVERSION



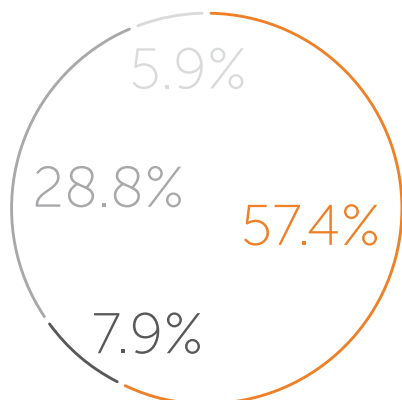
Mme Céline Rollin et  
M. Frédéric Perrier, RH de  
Tesa SA à Renens, sont  
très ouverts à l'accueil de  
personnes en reconversion  
professionnelle.

# PLACEMENT

## TOTALITÉ DES PLACEMENTS EN EMPLOI SUR LE 1<sup>ER</sup> MARCHÉ DU TRAVAIL

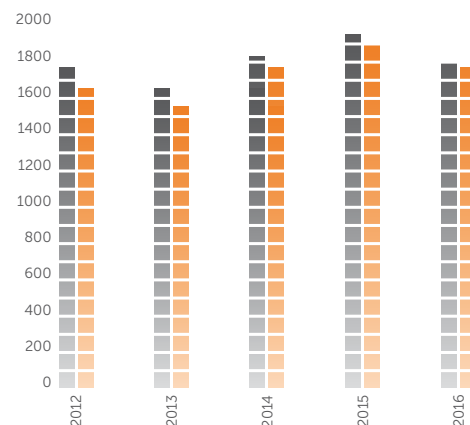
	2012	2013	2014	2015	2016	Taux
Maintien en emploi et placement effectif dans une nouvelle entreprise	1'737	1'625	1'803	1'951	1'800	100%
dont: Maintien à la place de travail	895	803	926	1'097	1'033	57.4%
Remplacement dans la même entreprise	136	142	163	153	142	7.9%
Nouveau poste de travail dans une nouvelle entreprise	584	576	585	578	519	28.8%
Placement suite à des révisions	122	104	129	123	106	5.9%
Bénéficiaires	1'661	1'551	1'748	1'897	1'754	

Le placement, au sens où le définit l'AI, est le placement en emploi dans les entreprises du 1<sup>er</sup> marché du travail.



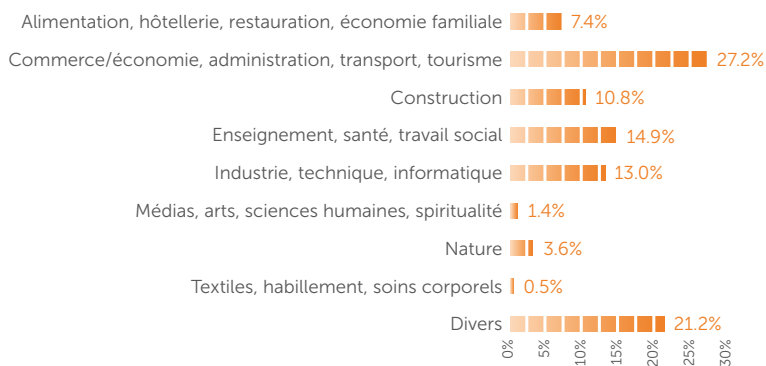
- Maintien à la place de travail
- Remplacement dans la même entreprise
- Nouveau poste de travail dans une nouvelle entreprise
- Placement suite à des révisions

- Maintien en emploi et placement effectif dans une nouvelle entreprise
- Bénéficiaires

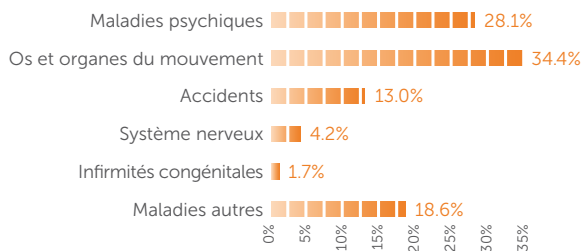


# PLACEMENT EN ENTRE- PRISE

## DOMAINES ÉCONOMIQUES



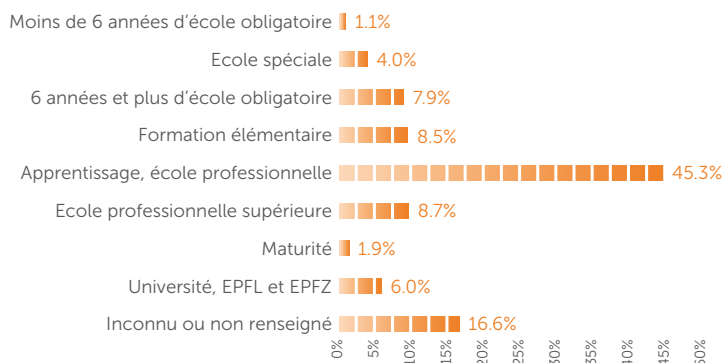
## PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ



	2016
Maintien en emploi et placement effectif dans une nouvelle entreprise	1'800
dont: Contrat à durée indéterminée (CDI)	1'684
Contrat à durée déterminée (CDD)	116
Durabilité - moyenne CDD en jours	218

# PLACEMENT EN ENTREPRISE

## NIVEAUX PRÉALABLES DE FORMATION



Les chiffres qui sont publiés ici mettent en évidence la vitalité de notre politique d'insertion en entreprise. Ce succès, nous le devons à nos bénéficiaires, à nos collaborateurs et également aux entreprises qui les accueillent. Rappelons qu'en Suisse il n'existe pas d'obligation légale ni de système de quota visant à imposer un cadre obligatoire aux entreprises en ce qui concerne l'insertion de personnes en situation de handicap. Dès lors, l'ouverture des entreprises vaudoises à ce propos mérite d'être souligné, c'est pourquoi nous avons choisi d'illustrer l'édition de cette année de notre rapport annuel par quelques-uns de

nos partenaires qui participent de cette solidarité: au fil des pages vous découvrirez deux PME dont le recrutement en partenariat avec l'Office AI pour le canton de Vaud est devenu une force (City Express, Ortho Riviera), une entreprise industrielle emblématique de l'Ouest lausannois dont les jeunes RH sont acquis à la cause de l'insertion (Tesa), un boulanger veveysan qui se fait volontiers le porte-parole de cette même cause (Panino Dessert), une entreprise de peinture lausannoise qui favorise ce partenariat avec l'engagement en tant que responsable de formation d'un maître socio-professionnel

(Saudan et Boschetti), une entreprise ferroviaire privée, pour qui communiquer avec l'AI est une action valorisante (MOB), et un service de l'Etat de Vaud dont la responsable RH n'hésite pas à s'investir pour intégrer et réintégrer des personnes dans un processus de réinsertion professionnelle (Département des finances et des relations extérieures de l'Etat de Vaud).

Nous remercions chaleureusement Madame Elisabeth Fransdonk, photographe, qui a effectué les prises de vue des employeurs que vous trouverez dans ce rapport.



# ENTREPRISE



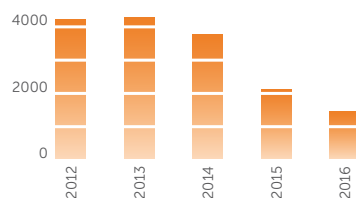
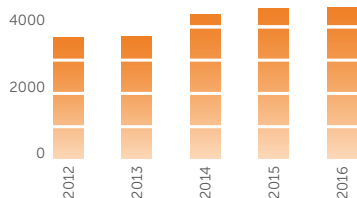
M. Olivier Rubichon,  
responsable de la PME  
City Express à Lausanne,  
recourt aux services de  
l'OAI Vaud pour recruter  
son personnel.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nouvelles demandes de rentes traitées (projets de décision)	3'613	3'693	4'344	4'527	4'579
Révisions de rentes (avec ou sans changement)	4'198	4'280	3'822	2'044	1'375

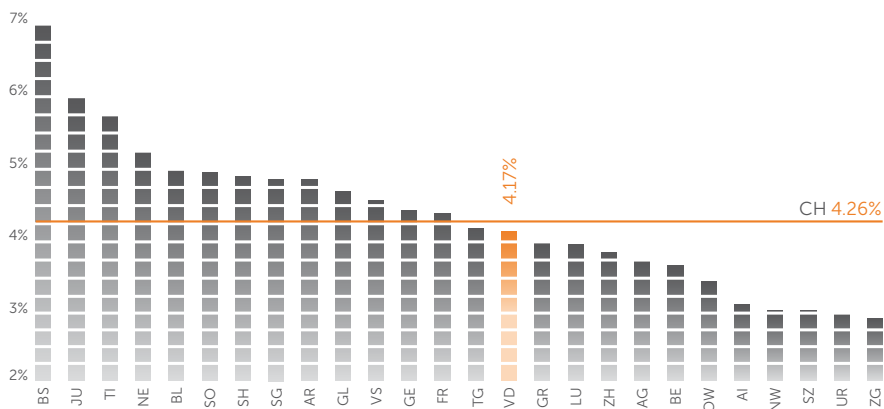
# RENTES

## DEMANDES DE RENTES TRAITÉES


## RÉVISIONS DE RENTES



## PROBABILITÉ DE DEVENIR RENTIER AI AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016 PAR RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE RÉSIDANTE (OFAS).



# SOLIDARITÉ



M. Vincent-Alex Rieder, directeur d'Ortho-Riviera à Saint-Légier, a accueilli et formé 2 personnes proposées par l'OAI Vaud en vue d'un engagement.

# DIVERSES PRESTATIONS

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>OCTROIS DE PRESTATIONS AI</b>					
Moyens auxiliaires	4'558	3'557	3'943	4'341	4'332
Mesures médicales	3'010	2'975	2'670	3'927	3'168
Allocations pour impotents	1'331	1'488	1'758	1'912	1'771
Contribution d'assistance	101	174	222	239	168
<b>OCTROIS DE PRESTATIONS AVS</b>					
Moyens auxiliaires	4'359	3'229	3'651	3'633	3'893
Allocations pour impotents	2'343	2'239	1'677	2'428	1'645
<b>LUTTE CONTRE LA FRAUDE</b>					
Cas traités	277	249	237	175	193
Perception indue	28	24	23	16	16
Potentiel d'économie et restitution en CHF	5'099'028	6'839'415	6'569'335	5'366'762	6'193'698
<b>ENQUÊTES</b>					
Assurés sans activité lucrative	674	774	831	735	633
Indépendants	309	332	326	253	242
Agricoles	34	32	49	47	43
Salariés	63	0	0	0	0
Impotence	1'244	1'153	1'210	1'441	1'352
Impotence - enquêtes téléphoniques et permanence		185	211	295	550
Contribution d'assistance	64	95	107	140	113
Total	2'388	2'571	2'734	2'911	2'933

# MÉDECINE D'ASSU- RANCE

Au cœur de la notion d'invalidité se trouve celle de l'atteinte à la santé, de sorte que l'activité de notre assurance repose dans une large mesure sur des considérations médicales. Pour cette raison, elle s'appuie sur les compétences de services médicaux régionaux, dès lors qu'il s'agit d'évaluer les conditions médicales du droit aux prestations.

Les médecins desdits services sont appelés à inscrire leur activité dans un contexte interdisciplinaire qui implique des interactions constantes entre différents corps de métiers. Il en résulte qu'une bonne coordination est fondamentale pour la bonne gestion des dossiers de nos bénéficiaires. C'est précisément ce constat qui a motivé la création, au 1<sup>er</sup> février 2016, du département Médecine d'assurance.

Par cette modification structurelle, l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud a souhaité renforcer son implication dans l'organisation et le suivi de l'activité des médecins, tout en garantissant le respect de leur indépendance dans l'appréciation

médicale. Plus concrètement, l'accent est notamment mis sur les aspects suivants:

- Favoriser la communication
- Coordonner les actions
- Affiner les priorités
- Augmenter la qualité
- Rechercher des solutions

Le département Médecine d'assurance est composé de médecins d'expériences variées et complémentaires, soutenus par un secrétariat commun et encadré par une responsable médicale ainsi qu'un chef de département de formation juridique.

Fondamentalement, l'activité des médecins d'instruction consiste à prendre position eu égard aux considérations d'ordre médical que pose l'instruction des dossiers des bénéficiaires, ce dans un avis écrit formel ou lors d'échanges directs avec les collaborateurs, le tout à la lumière du cadre légal et réglementaire.

Sur un autre plan, le département Médecine

d'assurance est actif dans les relations entretenues avec le corps médical, que ce soit au niveau individuel ou collectif. A ce titre, il entend se positionner comme facilitateur et ambitionne de mieux faire connaître les mécanismes qui sous-tendent l'activité de l'assurance-invalidité.

Après une année d'existence du département Médecine d'assurance, un coup d'œil dans le rétroviseur permet de se convaincre que la direction prise est favorable au bon équilibre entre indépendance de l'appréciation médicale, respect du cadre légal et souci du service aux bénéficiaires.

# MÉDECINE D'ASSU- RANCE

## Rebondir grâce à l'AI

Du 24 au 27 novembre 2016, l'Office AI pour le canton de Vaud a animé un stand au salon «Planète Santé Live» à Lausanne. Le but était de dialoguer avec les médecins et les professionnels de la santé afin de les informer quant à l'engagement de l'assurance-invalidité envers ses bénéficiaires. Pour ce faire, nous avons présenté une animation ludique ayant pour slogan «rebondir grâce à l'AI» et présentant par le biais d'une animation sur un écran géant, huit situations de personnes voyant une évolution de leur situation grâce à une mesure professionnelle ou un moyen auxiliaire. Le visiteur devait mettre en mouvement une balle dont les rebonds déclenchaient l'animation sur l'écran. Ensuite, il bénéficiait d'une courte explication sur les situations présentes à l'écran avant de recevoir en cadeau un objet publicitaire.

Cette animation dynamique, interactive et suscitant la curiosité a atteint son but en

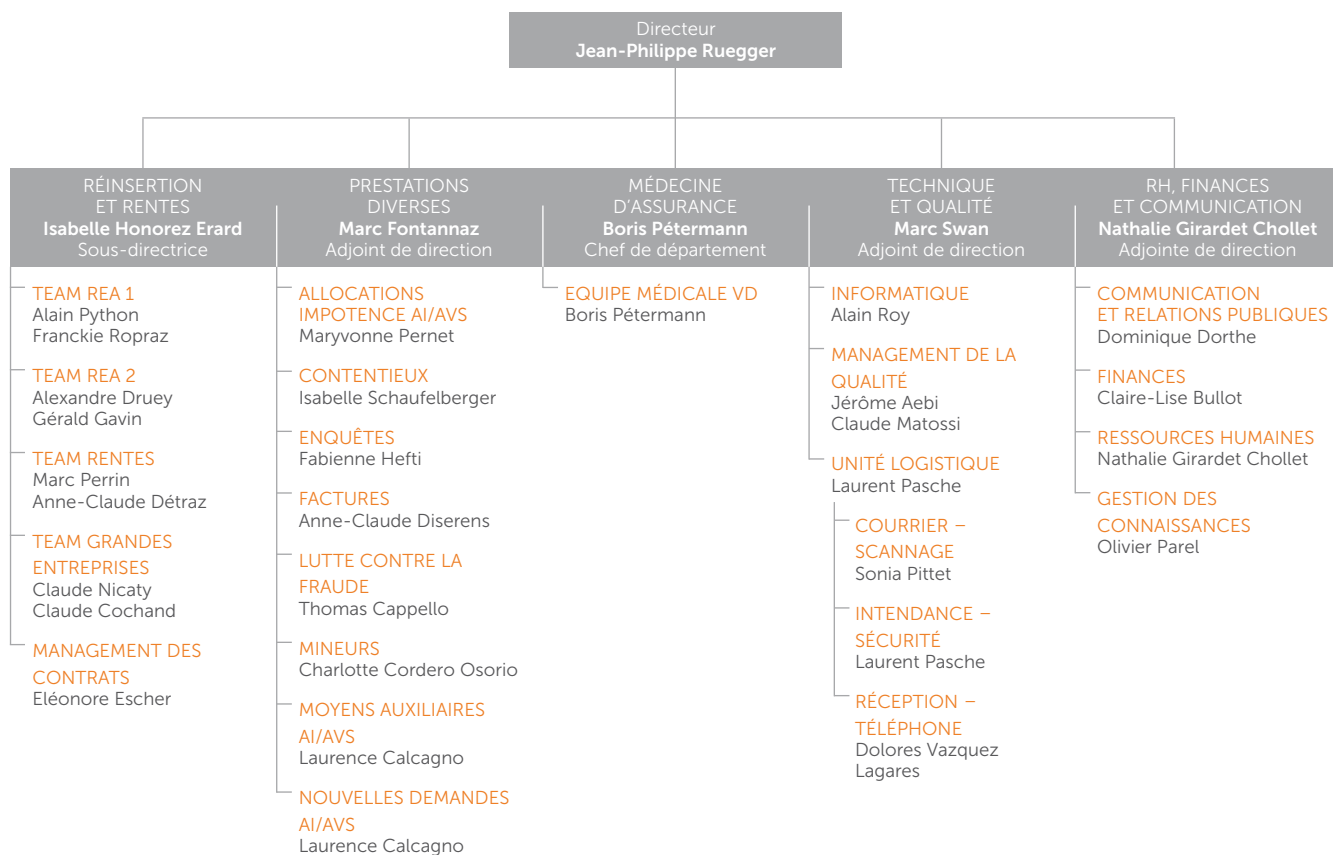
nous permettant d'attirer le public vers le stand. Sur l'ensemble du salon nous avons accueilli 884 visiteurs dont 157 professionnels de la santé, 60 médecins et 667 représentants du grand public.

Les échanges ont été intenses et fournis. Nous avons pu établir, notamment avec les médecins, des dialogues constructifs et informatifs. De manière générale et en englobant les contacts que nous avons eus avec le grand public, nous avons constaté que la compréhension et la connaissance de l'assurance-invalidité, de même que son appréciation subjective, étaient meilleures que lors de manifestations antérieures.

«Rebondir grâce à l'AI» nous a ainsi permis, grâce à une communication basée sur les effets bénéfiques des prestations de l'assurance-invalidité, de toucher aussi bien le public-cible spécifique qu'est le monde médical que de renforcer notre image auprès du grand public.



# ORGANIGRAMME DE L'OFFICE AI VAUD 2016





## QUELQUES CHIFFRES RH

	2013	2014	2015	2016
Collaborateurs	350	355	359	356
dont: MPC/Apprentis	16	14	16	14
EPT	290.5	287.6	295.5	294.15

PROPORTIONS	Hommes	Femmes
Collaborateurs	35%	65%
Cadres	59%	41%

## CONSEIL

### PRÉSIDENT

**M. Pierre-Yves Maillard**  
Conseiller d'Etat,  
Chef du Département  
de la santé et de l'action sociale

### VICE-PRÉSIDENT

**M. Fabrice Ghelfi**  
Chef du Service des assurances  
sociales et de l'hébergement,  
Département de la santé  
et de l'action sociale

### MEMBRES

**Mme Monique Richoz,**  
Directrice de Pro Infirmis – Vaud

**M. Diego Bischof**  
Etude Bischof, Stoudmann  
& Cacciatore,  
Président de Sport Handicap  
Lausanne

**M. Yves Defferrard**  
Secrétaire syndical UNIA,  
représentant de l'Union syndicale  
vaudoise

**M. Mathieu Piguet**  
Responsable du service juridique,  
Chambre vaudoise du commerce  
et de l'industrie

**M. Pierre Rochat**  
Association suisse des paralysés

**M. François Vodoz**  
Chef du Service de l'emploi

**M. Bertrand Vuilleumier**  
Société vaudoise de médecine

